

Compte rendu de la visite du 16/03/2021 du  
site de nidification de l'hirondelle rustique  
(*Hirundo rustica*) de la mairie d'Ambiegna

## Connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner

Totalement apolitique, forte de 200 adhérents, gérée par un Conseil d'Administration de 13 membres, tous bénévoles et venant d'horizons divers, le Conservatoire emploie, aujourd'hui, 12 salariés en CDI.

Les valeurs inscrites au Plan d'Action Quinquennal (PAQ) du CEN Corse, validé le 28 janvier 2016 :

### Connaître :

Améliorer et capitaliser les connaissances sur la biodiversité

### Protéger :

Protéger par la maîtrise foncière ou d'usage des espaces naturels ou semi naturels d'intérêt écologique reconnu.

### Gérer :

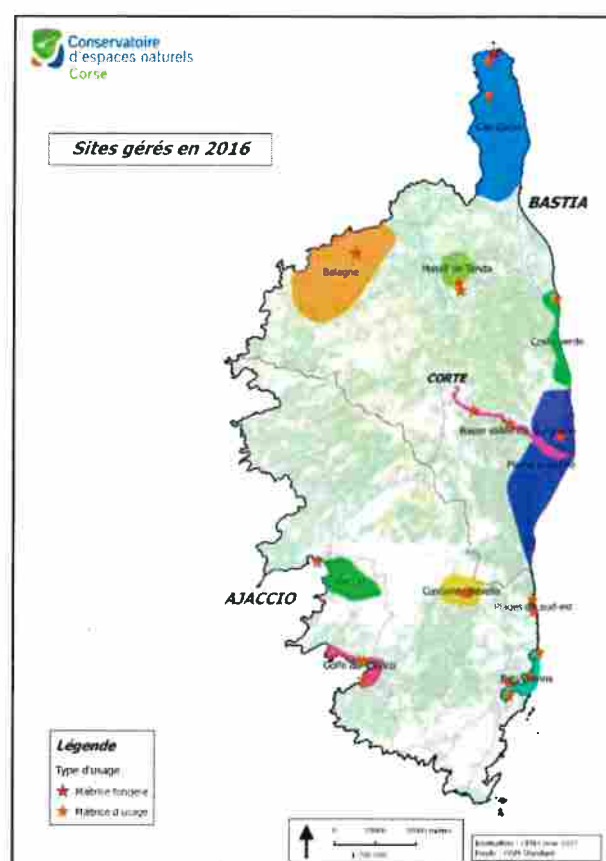
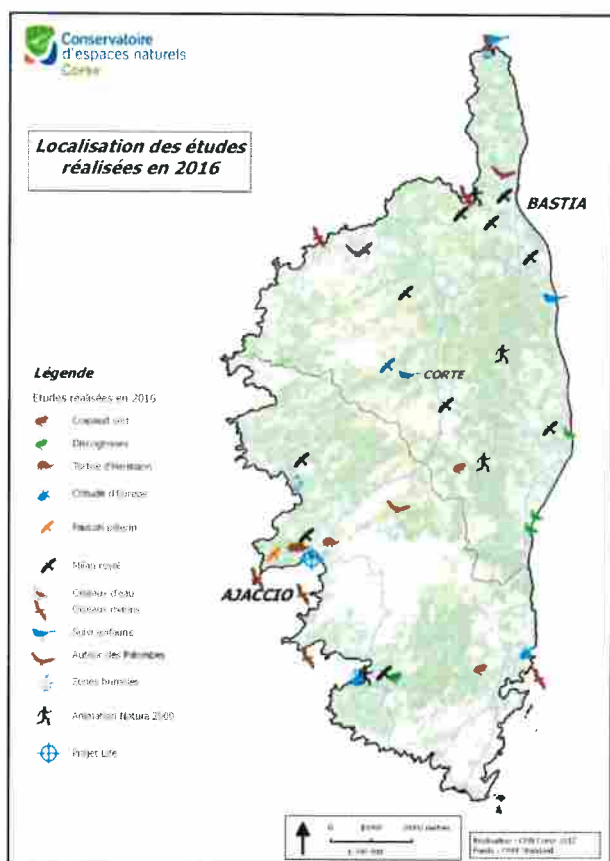
Promouvoir une gestion favorisant la biodiversité écologique

### Valoriser :

Sensibiliser, éduquer les scolaires et le grand public à l'environnement et communiquer.

### Accompagner :

Accompagner les politiques publiques



## Table des matières

I) Sites de nidification recensés .....	4
II) Sites alternatifs pour la pose de nichoirs artificiels.....	5
III) Observation diverses .....	8

## I) Sites de nidification recensés

2 sites de nidifications situés au rez-de-chaussée de la façade sud du bâtiment de la mairie d'Ambiegna :

- Futur local à archives
- Futur appartement

Il n'y a pas d'autres sites de nidification au sein du bâtiment. La mairie a apparemment aussi fait l'objet de restauration.

Suite au relevé effectué le 16 mars 2021, 5 nids entiers, 2 partiels et 6 traces de nids ont été recensés (Tableau 1). Il conviendra donc d'installer à minima 6 nichoirs artificiels à 300 mètres maximum de la zone de nidification. Par ailleurs, lors de la visite sur site 3 individus ont été recensés à l'extérieur du bâtiment et 2 individus en vol dans le futur appartement. Par conséquent la proposition de Monsieur le Maire de prendre en considération le cycle biologique de l'espèce et d'initier les travaux qu'une fois les hirondelles parties est la solution la plus adaptée aux enjeux écologiques du chantier.



Figure 1 : Vue sur la façade sud de la mairie et des entrées des sites de nidification de l'hirondelle rustique

Tableau 1: Relevé de nids d'hirondelles rustiques - secteur d'Ambiegna

<b>Relevé de nids d'hirondelles</b> Ambiegna - 20151 AMBIEGNA Maître d'œuvre Nom de l'entreprise - Maître d'ouvrage Mairie d'Ambiegna Relevé 16 Mars 2021- CEN Corse Romain Fleuriau			
Bâtiment /Façade	Nombre de Nids	Traces de nids	Nids partiels
<b>Local à Archive</b>			
Est			
Ouest			
Sud			2
Nord			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Futur appartement</b>			
Est			
Ouest			
Sud	5	6	1
Nord			
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>3</b>

## II) Sites alternatifs pour la pose de nichoirs artificiels

Tout le reste du bâtiment a été rénové, il n'y a pas au sein du bâtiment d'autres sites propices à la nidification de l'hirondelle rustique.

Sur la parcelle, Il existe de chaque côté du bâtiment (côté est et ouest) 2 petites annexes couvertes et au moins pour partie murées (anciennes toilettes de l'école), celles-ci ne présentent aucune trace de nidification. Elles se situent en retrait de la façade sud à environ 6 m de celle-ci :

- Leur superficie est petite :
  - o ≈ 1 m de profondeur,
  - o ≈ 1.7 m de largeur
  - o ≈ et 2.5 m de hauteur
- Ses 2 annexes ont leur ouverture au sud

A l'est, le local est vide et est muré sur 3 côtés, celui-ci est totalement ouvert au sud, excepté une hauteur de brique d'environ 1 m qui obstrue l'ouverture depuis le plafond sur environ 80 à 90 cm de hauteur. Il se situe sous et le long des marches qui donnent accès à la façade sud et au rez-de-chaussée de la mairie. Il est prévu de cimenter le sol entre cette annexe et le devant de la façade sud de la mairie (Figure 2).



*Figure 2 : annexe située en façade est du bâtiment*

A l'ouest, les toilettes sont encore en l'état, sanitaires et portes sont en places. 2 petites ouvertures circulaires existent dans le mur qui surplombe les portes mais ne donnent pas accès aux toilettes (Figure 3).



*Figure 3 : Annexe située en façade ouest du bâtiment*

A l'est, une parcelle jouxte la mairie sur laquelle il existe une petite grange qui est possiblement favorable à la nidification (ouverture visible dans le mur) mais cette parcelle et ce bâtiment appartiennent à un propriétaire privé (Figure 4). Il conviendra donc de se renseigner afin d'évaluer s'il est possible d'y installer des nichoirs.



Figure 4 : Grange située à proximité directe de la mairie



Figure 5 : Vue aérienne générale du site

### III) Observation diverses

Lors de la visite de terrain, la Tortue d'Hermann a été recensée : 1 juvénile et 1 mâle adulte. Selon M le Maire l'espèce occupe naturellement le jardin sud de la mairie.

Un second projet de réhabilitation d'un bâti ancien de 3 étages racheté par la mairie est prévu pour y faire des logements. Les travaux ne concernent pas la façade, ni la toiture mais les ouvertures (fenêtre, portes), la réhabilitation d'une petite terrasse couverte au 1<sup>er</sup> étage en lieu et place de l'ancienne détruite et de l'intérieur du bâtiment. Le bâtiment n'a pas été visité, uniquement observé depuis la rue. Le rez-de-chaussée du bâtiment semble être une zone favorable à la nidification d'hirondelle, il serait donc intéressant d'y installer des nichoirs artificiels. Par ailleurs d'autres espèces d'oiseaux ont été recensées dans le secteur : la mésange bleue, la mésange charbonnière et le moineau cisalpin sur la façade du bâtiment

### Conclusion

En conclusion, l'évaluation des sites de nidification potentiels permet de valider l'installation de 4 nichoirs artificiels au niveau des sanitaires. Il faudra à minima installer deux autres nichoirs, au niveau de la grange ou du deuxième bâtiment en réhabilitation. La visite le 16 mars ne permet pas d'attester d'une nidification certaine de l'hirondelle dans le secteur, mais des indices des années précédentes (les nids) ont permis d'identifier l'hirondelle rustique comme nicheuse dans le bâtiment. De plus des individus volants à l'intérieur et à l'extérieur ont été recensés. Il conviendra d'effectuer un second passage afin d'évaluer la nidification au sein du bâtiment et aux alentours.

Les travaux prévus seront effectués au départ des hirondelles fin septembre/octobre, permettant donc d'assurer une nidification sans dérangement pour l'année 2021. Lors des travaux les nichoirs artificiels seront fixés afin que ces dernières puissent les utiliser pour la période de reproduction de 2022.